



La formation de facilitateur
à
l'École de Biodanza®
Genève



Sistema Rolando Toro

Table des matières

1. PREAMBULE.....	3
2. DEVENIR FACILITATEUR DE BIODANZA®	4
3. PARTICIPER A LA FORMATION DE FACILITATEUR DE BIODANZA®	4
4. L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE BIODANZA® DE GENEVE	5
1. LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DE BIODANZA® DE GENEVE	5
2. LE CONSEIL PEDAGOGIQUE	5
3. LE CORPS ENSEIGNANT.....	5
4. LE TUTORAT ELEVES.....	5
5. LE PLAN DES ETUDES.....	6
6. LES CRITERES D'ADMISSION	6
7. LE STATUT D'AUDITEUR LIBRE.....	6
8. LE PROGRAMME DE FORMATION	7
1. LES MODULES THEORIQUES.....	7
2. LA METHODOLOGIE.....	7
3. PROJET MINOTAURE.....	7
9. LES DROITS DONNES PAR LE DIPLOME DE FACILITATEUR DE BIODANZA®	8
10. LE COUT DE LA FORMATION	8

1. Préambule

« Le fondement de la Biodanza vient d'une méditation sur la vie, ou peut-être, sur le désespoir, sur le désir de renaître de nos gestes morcelés, de nous libérer de notre structure de répression vide et stérile. Ou alors, encore plus simplement, de la nostalgie de l'amour. Plus qu'une science, c'est une poésie de la rencontre humaine, une nouvelle sensibilité face à l'existence. »

Rolando Toro Araneda

La Biodanza® est un système qui favorise l'épanouissement humain grâce à des vivencias intégrantes induites par la musique, la danse et des situations de rencontres en groupe. Elle se compose d'un ensemble d'exercices-danses et de musiques sélectionnées, organisés selon un modèle théorique dont l'objectif est l'expression intégrée du potentiel de la vie en chacun.

La Biodanza® vise à stimuler, avant toute chose, la partie saine de ce potentiel, appréhendé selon cinq grands ensembles d'expression : la vitalité, la sexualité, la créativité, l'affectivité et la transcendance. L'objectif est de renforcer en chacun, un processus d'autonomie, de réalisation, d'évolution et de solidarité. Elle constitue une pratique fondée sur la réhabilitation existentielle, et une pédagogie de l'art de vivre.

Les séquences d'exercices suivent des règles qui ont des objectifs précis tels que l'intégration rythmique, l'intégration entre affect et motricité, la réhabilitation de la réponse instinctive, l'expression de l'identité, une meilleure résistance au stress, l'élévation du niveau de santé et de l'humeur, l'amélioration de la communication sociale et la réhabilitation du lien originel entre l'être humain et la nature.

La Biodanza® se définit souvent comme « une poésie de la rencontre humaine » : en permettant de réactualiser une connexion profonde avec soi-même, avec les autres et avec la totalité de l'univers et des manifestations multiples de la vie. Elle stimule le sentiment d'esthétique existentielle.

La Biodanza® enseigne à se mouvoir, à s'exprimer, à vivre le contact, à être plus sensible, à goûter à la joie et au plaisir de vivre. A sentir la vie plutôt qu'à la penser. Elle est un véritable laboratoire de vie, qui permet d'expérimenter de nouveaux comportements, de nouvelles ouvertures, de nouvelles possibilités, à partir de la créativité de chacun et de la capacité à se renouveler. Elle nous invite à découvrir nos propres réponses existentielles dans l'expression et dans l'action.

La Biodanza® a été créée par le Professeur Rolando Toro Araneda qui a puisé son inspiration à la source de l'anthropologie et de l'éthologie. Les bases théoriques de la Biodanza® se fondent essentiellement sur la biologie et, par extension, sur toutes les sciences de la vie.

2. Devenir facilitateur de Biodanza®

Il n'y a pas de chemin nouveau, de chemin que personne n'ait parcouru avant nous. Il n'y a qu'une manière nouvelle de cheminer, d'ouvrir la voie dans la vie et à la vie. On pourrait ainsi résumer l'action du facilitateur de Biodanza®. Il est celui ou celle qui contribue à faciliter un processus par lequel chacun se réapproprie son chemin dans la vie et se voit cheminer non pas seul, mais avec les autres.

Nous posons des questions vitales et nous expérimentons en le vivenciant, ce que sera notre enseignement. Notre propre corps devient notre instrument principal d'apprentissage, nos relations, notre terreau d'expérimentation. Nos vivencias deviennent, le creuset dans lequel nous forgeons l'or de notre identité.

Dans ce processus, nous arrivons tous avec un savoir, des expériences, des acquis, des besoins, une histoire. Et nous apprenons les uns des autres à tout moment. Le processus de formation nous confronte dans nos certitudes, nous posant toujours la même question : le chemin que tu as pris jusqu'à présent et celui que tu te destines à poursuivre va-t-il dans le sens du respect de la vie ?

Etre facilitateur, c'est permettre que cette interrogation soit toujours vivante, en tout ce que nous faisons, partageons, apprenons, enseignons. Etre facilitateur ne peut se résumer à un métier. C'est une véritable vocation, la voie d'une action de transformation.

L'École de formation de facilitateur de Biodanza® propose à la fois un cursus théorique complet et un processus par lequel nous nous transformons tout en nous formant. C'est une formation professionnelle à part entière qui prépare au métier de facilitateur.

3. Participer à la formation de facilitateur de Biodanza®

Pour certaines personnes, suivre cette formation – avec le statut d'élève de l'École - peut correspondre au désir d'approfondir leur connaissance des éléments théoriques et conceptuels à la base de la Biodanza®. D'autres peuvent être motivées par le désir d'intégrer un groupe qui, pendant une période de trois années va vivre un processus évolutif intense à travers la Biodanza®. Le désir de devenir facilitateur ne se manifeste pas nécessairement comme seule motivation à suivre la formation. Ce désir peut aussi naître au cours de celle-ci.

Quelle que soit la motivation qui anime les uns et les autres, la formation est la même pour tous. C'est à l'issue de celle-ci que les vocations se confirment ou se révèlent. Notre but est d'accompagner le processus en partant du principe que tous ont le potentiel de faciliter un jour.

4. L'organisation de l'École de Biodanza® de Genève

1. La direction de l'École de Biodanza® de Genève

Les Écoles de Biodanza® - Système Rolando Toro sont dirigées par des personnes désignées par l'International Biocentric Foundation IBF, créée par Rolando Toro pour gérer l'organisation mondiale du développement de la Biodanza et pour garantir une formation unique et de qualité.

- La direction de l'École de Biodanza® - Système Rolando Toro - de Genève, ci-après nommée « EBG » est assurée par : **Olivier Dettwiler**
- La direction donne les grandes lignes de la formation et nomme le conseil pédagogique. Elle détient un droit de veto sur toutes les décisions concernant l'École et son organisation.

2. Le conseil pédagogique

Le conseil pédagogique est l'instance qui :

- Organise le cursus de formation de l'EBG à partir du programme unifié de formation.
- Nomme l'équipe de responsables qui va encadrer les élèves.
- Aménage le suivi pédagogique individuel de chaque participant à la formation. Le responsable de l'élève doit s'y référer régulièrement pour toute décision importante concernant l'élève.

Le conseil travaille de façon collégiale et les décisions se prennent par consensus de ses membres.

Il est constitué de :

- Olivier Dettwiler
- Isabelle Dettwiler Lorétan
- Pablo Luisoni

3. Le corps enseignant

Chaque École doit accueillir un minimum de cinq facilitateurs didactes (formateurs) différents par an, pour présenter le programme de formation. Ces facilitateurs sont invités par la direction de l'École. Les didactes réguliers de l'EBG sont encore à déterminer.

4. Le tutorat élèves

Durant les trois ans, chaque étudiant est suivi par un tuteur de formation. Ce dernier devient le répondant de l'élève durant le parcours de formation pour tout les points en lien avec le processus d'apprentissage et le suivi des comptes-rendus. Les élèves changent de tuteur chaque année.

5. Le plan d'études

Le cycle de formation de Facilitateur de Biodanza® a une durée approximative de trois ans et comprend un ensemble de 29 modules sous forme de stages avec rapports théoriques à fournir et de un ou deux stages « Projet Minotaure ». L'élève en formation s'engage, par ailleurs, à fréquenter un groupe hebdomadaire de Biodanza® et à participer à des stages d'approfondissement de la vivencia. Pour obtenir la titularisation, le futur stagiaire devra, en outre, conduire un groupe sous supervision et présenter un mémoire.

6. Les critères d'admission

1. Participer régulièrement à un groupe de Biodanza® dont le facilitateur est dûment agréé par l'École.
2. Avoir réalisé un processus minimum de 50 heures de vivencia (pratique) en Biodanza® idéalement en cours hebdomadaire.
3. Compléter le formulaire retraçant les motivations personnelles à suivre la formation de facilitateur de Biodanza®, accompagnée d'un résumé autobiographique.
4. Avoir
 - a. Soit une formation ou une expérience pratique afférente aux sciences de la vie ou à une discipline de développement humain.
 - b. Soit un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une formation jugée équivalente par le conseil pédagogique.
Déroptions abordées au cas par cas.
5. Ne pas présenter de dissociations importantes par rapport aux critères d'intégration corporelle et affective de la Biodanza®.
6. Fournir une lettre de présentation du facilitateur titulaire recommandant l'élève à l'École de formation.

7. Le statut d'auditeur libre

Les personnes qui ont une expérience de trente heures de Biodanza® et qui sont désireuses d'approfondir leur connaissance et leur expérience de la Biodanza® pourront s'inscrire en tant qu'auditeurs libres aux modules de leur choix. Sont toutefois exclus de cette alternative les modules de Méthodologie et quelques stages spécifiques de la deuxième année. Si ces personnes désirent, par la suite, intégrer la formation, les modules auxquels elles ont assisté devront être refaits dans leur intégralité. Le statut d'auditeur libre ne sera consenti que pour un nombre maximal de cinq modules. Après quoi, il sera demandé au dit auditeur de se prononcer sur la possibilité d'intégrer le groupe de formation ou de cesser ses participations en tant qu'auditeur libre.

Au cas où un auditeur libre déciderait d'adopter le statut d'élève en formation après un ou deux stages, les documents de formation relatifs aux modules suivis lui seront remis et il devra en réaliser les comptes-rendus.

8. Le programme de formation

1. Les modules théoriques

- Module 1 Définition et modèle théorique de la Biodanza®
- Module 2 L'inconscient vital et le principe biocentrique
- Module 3 La vivencia
- Module 4 Les aspects biologiques de la Biodanza®
- Module 5 Les aspects physiologiques de la Biodanza®
- Module 6 Les aspects psychologiques de la Biodanza®
- Module 7 Les antécédents mythiques et philosophiques de la Biodanza®
- Module 8 Identité et intégration
- Module 9 Transe et régression
- Module 10 Contact et caresse
- Module 11 Le mouvement humain
- Module 12 La vitalité
- Module 13 La sexualité
- Module 14 La créativité
- Module 15 L'affectivité
- Module 16 La transcendance
- Module 17 Biodanza et Neurosciences
- Module 18 Les mécanismes d'action en Biodanza®
- Module 19 L'action sociale
- Module 20 Les applications et les extensions de la Biodanza®
- Module 21 Biodanza® - Le Grand Art (Ars magna)
- Module 22 La musique en Biodanza®

2. La méthodologie

- Module 23 Méthodologie I (Sémantique musicale)
- Module 24 Méthodologie II (La séance de Biodanza®)
- Module 25 Méthodologie III (La séance de Biodanza® - suite)
- Module 26 Méthodologie IV (Cours hebdomadaires et stages de Biodanza®)
- Module 27 Méthodologie V (Le groupe de Biodanza®)
- Module 28 Méthodologie VI (Critères d'évaluation du développement en Biodanza® et postures génératrices)
- Module 29 Méthodologie VII (Danses séquentielles)

3. Projet Minotaure

L'École proposera un Projet Minotaure – Approche plus thérapeutique de la Biodanza®. Et un Arbre des désirs. La participation à ces stages est obligatoire pour les élèves en formation.

Projet Minotaure I (en cours de deuxième année) et
L'Arbre des désirs (en cours de troisième année)

9. Les droits donnés par le diplôme de facilitateur de Biodanza®

- Utiliser le nom "Biodanza® - Système Rolando Toro -" et son logotype dont la marque est déposée dans le monde entier.
- Exercer la profession de Facilitateur de Biodanza® dans n'importe quelle partie du monde.
- Appliquer la Méthodologie de la Biodanza® enseignée dans les Écoles et systématisée en fonction du Principe Biocentrique et du Modèle Théorique de la Biodanza®.
- Créer des centres privés de Biodanza® pour y réaliser des séances hebdomadaires et des ateliers/stages de Biodanza®.
- Animer des cours hebdomadaires ou des ateliers de Biodanza® dans des institutions publiques ou privées.
- Faire de la publicité pour présenter ses activités hebdomadaires ou autres dans des journaux, revues ou autres médias.
- Le Facilitateur Titulaire de Biodanza® bénéficiera d'une réduction de 50% sur le prix des stages de formation dans toutes les Écoles, ceci afin de faciliter son actualisation méthodologique.

10. Le coût de la formation

Ce coût comprend l'ensemble de 29 modules à 230 CHF.....**6670 CHF**
Y inclus :

- Le matériel didactique (un document électronique est remis avant chaque module)
- Un suivi pédagogique personnalisé ainsi que la lecture et les commentaires des rapports remis par l'élève dans le courant du mois suivant le stage
- Les séries de musiques de base ainsi que les exercices associés (indiquées par l'International Biocentrique Fondation) nécessaires à la réalisation des séances et ateliers de Biodanza®.
- Un forfait de 8 heures pour l'accompagnement à la réalisation du mémoire de titularisation (lorsque l'élève choisit de se faire accompagner par l'équipe didactique de l'École).

Stages du Projet Minotaure et Arbres des désirs (trois jours) à 300 CHF.....**600 CHF**

Cycle de supervision dès la 3^e année : Minimum 8 supervisions à 200 CHF.....**1600 CHF**

Coût total de la formation sans l'hébergement :**8870 CHF**

Auditeurs Libres **240 CHF** par module sans documentation.

NOTES :

Frais d'inscription à l'ensemble de la formation**230 CHF**

Acompte à l'inscription d'un module comme auditeur libre**60 CHF**